

# **APEEE Bruxelles II – Woluwe ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2018**

## **Résolutions votées au vote de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association des parents d'Elèves Bxl II - Woluwe le 24 janvier 2019**

### **Resolutions approved at the Annual General Meeting of the Parents' Association Bxl II - Woluwe on 24 January 2019**

**L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité l'ordre du jour.  
The General Assembly approves unanimously the agenda.**

<b>1. Résolution votée à l'unanimité</b>	<b>Resolution voted unanimously</b>
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE nomme comme scrutateurs : Mme Ieva Eggink, Mme Annakarin Hedin, Mme Katarzyna Horemans, Mme Johanna Saarentalo-Vuorimäki et Mme Manuela Caramujo, le dernier étant Présidente du Bureau électoral, et fixe <u>à 17</u> le nombre de « croix » maximum par bulletins.	The GENERAL MEETING names as tellers: Ms Ieva Eggink, Ms Annakarin Hedin, Ms Katarzyna Horemans, Ms Johanna Saarentalo-Vuorimäki and Ms Manuela Caramujo, the last being President of the electoral Office, and fixes <u>at 17</u> the maximum number of "crosses" per ballot paper.
<b>2. Resolution votée à la majorité – 1 abstention</b> L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE approuve les comptes 2017-2018 qui lui sont présentés et approuve l'affectation des résultats de l'exercice aux fonds affectés des 5 départements.	<b>Resolution voted by majority – 1 abstention</b> The GENERAL MEETING approves the accounts 2017-2018 presented and approves the allocation of the results into the 5 corresponding department's allocated funds.
<b>3. Résolution votée à l'unanimité</b> L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE approuve le projet de budget 2018-2019 qui lui a été présenté et fixe la cotisation à 45 euros par an et par famille pour la prochaine année financière (5 euros par cotisation payée étant affectés au Fonds social).	<b>Resolution voted unanimously</b> The GENERAL MEETING approves the draft budget 2018-2019 presented to it and sets the annual contribution at 45 euros per family for the next financial year (5 euros per contribution paid is assigned to the social Fund).
<b>4. Resolution votée à la majorité – 4 abstentions</b> L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE donne décharge au Commissaire pour son mandat concernant l'exercice comptable écoulé.	<b>Resolution voted by majority – 4 abstentions</b> The GENERAL MEETING gives full discharge to the Auditor for his mandate on the past financial year.
<b>5. Résolution votée à l'unanimité</b> L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE approuve le rapport d'activité pour l'année 2017-2018.	<b>Resolution voted unanimously</b> The GENERAL MEETING approves the activity report for the year 2017-2018.
<b>6. Résolution votée à l'unanimité</b> L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE donne décharge de sa gestion au Conseil d'Administration sortant pour l'exercice 2017-2018.	<b>Resolution voted unanimously</b> The GENERAL MEETING gives full discharge to the Administrative Board for 2017-2018.
<b>7. Résolution votée à l'unanimité</b> L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE proclame élu le nouveau Conseil d'Administration, au vu du rapport du Président du Bureau électoral.	<b>Resolution voted unanimously</b> The GENERAL MEETING proclaims elected the new Administrative Board, according to the report of the President of the electoral Office.

<p><b>8. Résolution votée à l'unanimité</b></p> <p>Les parents de l'Ecole européenne Bruxelles II souhaitent exprimer leur position sur une éventuelle proposition d'installation d'un site temporaire pour les élèves du deuxième cycle du secondaire. Le site proposé se trouve dans un bâtiment actuellement occupé par le ministère belge des Finances, rue du Commerce, à quelques pas de la station de métro Arts-Loi.</p> <p>Les parents se préoccupent de la qualité de l'éducation, de la santé et du bien-être de leurs enfants. Les dernières années avant le BAC sont les années les plus critiques pour les étudiants. Un environnement d'apprentissage sûr, efficace et riche est essentiel pendant cette période. En gardant ceci à l'esprit,</p> <p><b>LES PARENTS de EEB2</b></p> <p><b>Considèrent le site de Arts-Loi comme inadapté et jugent inacceptable la séparation des élèves S6-S7 de l'école principale.</b></p> <p><b>Demandent à participer pleinement et en temps opportun au processus de prise de décision et à obtenir une réponse à leurs questions.</b></p> <p><b>Exigent une évaluation d'impact appropriée de la proposition actuelle, y compris des implications de la séparation de S6/S7 du site actuel et l'examen de sites et solutions alternatives.</b></p> <p><b>Insistent pour que toute solution temporaire réponde aux normes standard s'appliquant à une école belge et soit équivalente aux normes des EEB 1-4 pour les groupes d'années concernés, en termes de sécurité, de bien-être, d'équipements, d'ampleur et de qualité de l'enseignement.</b></p> <p><b>Croient en la solidarité. Ils demandent un site adéquat pour les enfants d'aujourd'hui et de demain.</b></p> <p>La présente résolution doit être communiquée au Secrétaire général des Écoles européennes, à tous les chefs des délégations au Conseil supérieur, à la Commission européenne, aux Représentations permanentes auprès de l'UE, aux membres du Parlement européen, aux inspecteurs nationaux et aux représentants des enseignants et des élèves dans toutes les écoles européennes de Bruxelles.</p>	<p><b>Resolution voted unanimously</b></p> <p>The parents of the European School Brussels II wish to express their position on a possible proposal to install a temporary site for upper grade secondary students. The proposed site is in a building currently occupied by the Belgian Finance Ministry, rue du Commerce, a few steps away from the Arts-Loi metro station.</p> <p>Parents are concerned about their children's quality of education, health and wellbeing. The last years before the BAC are the most critical years for students. A safe, well-functioning and rich learning environment is key during this time. With this in mind,</p> <p><b>EEB2 PARENTS</b></p> <p><b>Consider the Arts-Loi site unsuitable and find the separation of S6-S7 pupils from the main school unacceptable.</b></p> <p><b>Request to be involved fully and in a timely manner in the decision-making process, and that their questions be answered.</b></p> <p><b>Demand a proper impact assessment of the current proposal, including the implications of splitting S6/S7 from the current site, and the consideration of alternative sites and solutions.</b></p> <p><b>Insist that any temporary solutions meet the standard norms for a Belgian school and be equivalent to those at EEB1-4 for the relevant year groups, in terms of safety, well-being, facilities and educational breadth and quality.</b></p> <p><b>Believe in solidarity. They ask for an adequate site for current and future children.</b></p> <p>This motion is to be communicated to the Secretary General of the European Schools, all Heads of Delegations in the Board of Governors, the European Commission, Permanent Representations in the EU, Members of the European Parliament, national inspectors and representatives of teachers and students in all the Brussels European Schools.</p>
--	---

Francesca Tudini  
Présidente